

SARTHE

A l'honneur

L'hommage du peuple Juif à un Résistant besséen

Les mérites reconnus de Jean Méry



Jean Méry fut non seulement un grand résistant, mais de plus, il risqua sa vie en cachant des familles juives

La seule liste des citations et décorations de ce retraité de Bessé-sur-Braye incite au respect et à la méditation. Et pourtant malgré des états de service à « faire pâlir » bien des officiers de la 2^e guerre mondiale, jamais Jean Méry tout au long de la conversation que nous eûmes avec lui ne fit référence à ces médailles qui encombrent aujourd’hui ses tiroirs.

D’ailleurs, sans un Fax des Musées Nationaux, alertés par l’Ambassade d’Israël à Paris, jamais nous n’aurions su que ce dimanche notre vénérable compatriote serait honoré, et de quelle manière, par le peuple juif.

Un sentiment de révolte

Comment ce fils de graineier, né à Troo, sur les bords du Loir en 1909, et devenu au fil

des ans gérant de la coopérative agricole de la Sarthe, se trouva-t-il amené, au plus fort de l’occupation allemande, à héberger et à protéger des familles juives ?

A cette question, saugrenue pour lui qui ne se posa sans doute jamais ce genre d’interrogation, le petit homme répond par un sourire ému avant de chercher ses mots.

« Il faut croire que cela me révoltait. Cette étoile jaune, vis-

à-vis des juifs, je trouvais cela lamentable. Aussi quand ils ont commencé à arriver dans notre région, en se cachant comme ils le pouvaient, je me suis débrouillé pour leur trouver des hébergements. »

Fort de ses connaissances dans le milieu rural où déjà travaillaient nombreux de prisonniers français, Jean Méry profita de la loi Pétain sur le « statut des Juifs » qui autorisait ces derniers à exercer une profession, seulement dans l’agriculture, pour en faire des employés.

« Ce fut long à obtenir à la Préfecture du Mans, mais grâce à ces embauches, ils purent avec leur famille bénéficier à leur tour d’avantages sociaux. »

Du côté des logements, Jean s’affaira et tant rue Jean-Jaurès qu’en campagne, chez quelques amis sûrs, femmes et en-

fants trouvèrent un toit.

Sur dénonciation

Pourtant, quand les familles commencèrent à se multiplier (Jean en cache quatre) et les gamins portant l’étoile à fréquenter les écoles, la rumeur déclina dans le pays. Trop, c’était trop !

Ainsi, c’est sur dénonciation le 12 octobre 1942 que par exemple les Tuchband furent déportés à Drancy malgré les protestations héroïques de Jean au péril de sa vie.

« C'est vrai qu'à cette époque, alors que j'étais en pleine constitution du « Réseau Action », c'était pure folie que d'aller réclamer à la Kommandantur, caserne Mangin. Dissons alors que j'avais du culot ! »

Seul rescapé de cette rafle, le petit David dont le séjour à

l’hôpital allait lui permettre de survivre à la barbarie.

« Longtemps d’ailleurs, Jeanne mon épouse, joua auprès de lui le rôle de sa maman avec l’aide des infirmières. Vous savez, elle a eu du mérite car même après mon arrestation par la Gestapo et ma déportation en Allemagne, elle a continué de faire croire à l’enfant que ses parents vivaient. »

Quant à Jean, torturé à plusieurs reprises rue des Fontaines, puis déporté dans les camps de Neuengamme et Ravensbrück, jamais il ne parla ni ne livra le moindre nom parmi ses compagnons.

Demain, au moment de la remise du diplôme des « Justes », sa pensée ira tout naturellement vers sa compagne qui vient de le quitter. Ce sera son hommage à lui.

Michel Bonté

« Juste » parmi les Nations

La reconnaissance du peuple Juif

DIMANCHE prochain, dans le cadre du Musée de la Résistance Nationale à Champigny-sur-Marne, en présence du Ministre de l’Education Nationale François Bayrou, et de l’ambassadeur d’Israël en France (M. Avi Pazner) seront remis médailles et diplômes de « Juste parmi les Nations » à seize Français qui pendant la dernière guerre, par

leur bravoure, ont permis à des enfants juifs d’échapper à la barbarie nazie.

C’est en 1953 que fut érigé à Jérusalem sur la colline du Souvenir, le Mémorial de Yad Vashem destiné à perpétuer la mémoire des 6 millions de martyrs victimes des persécutions nazies. Dix ans plus tard, le département des « Justes » de

Yad Vashem décide d’honorer ceux et celles qui, non juifs, ont au péril de leur vie, sauvé des juifs au cours du conflit mondial.

Depuis la première cérémonie, ce sont quelque 12 000 « Justes » qui ont été honorés en Europe, alors que pour la France on dénombre un peu plus de 1 400 récipienda-

ires. D'où l’émotion de Jean Méry quand il reçut la missive officielle et surtout la nature du message l’invitant à venir ce dimanche recevoir le diplôme d’honneur.

« Ce n'est surtout pas pour la récompense que cela me touche, croirez-le bien » nous disait hier avec beaucoup d’humilité l’alerte retraité Besséen.

« Mais rendez-vous compte que cinquante ans après ces événements, c'est la première fois que le peuple juif se penche sur notre passé. Bien sûr ma pauvre femme Jeanne ne sera pas là, alors qu'elle le méritait autant que moi. Mais c'est bien qu'ils aient pensé à nous deux. »

M.B.